INFO PECHE OF Avril Tuin 2014

N° 02 - Avril - Juin 2014 Bulletin trimestriel



Fédération des Pyrénées-Orientales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Route Départementale 916 - 66170 Millas / Tél : 04.68.66.88.38 - Fax : 04.68.66.74.99 federationpeche66@wanadoo.fr / www.peche66.org - www.maisonpechenature66.com et sur Facebook

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PECHE

Edit'eau

La pêche est une passion que les non pêcheurs ne peuvent pas comprendre et qui nous amène au bord de l'eau.

Bien évidement c'est l'attente des ouvertures qui sont les moments les plus attendus.

L'effervescence des préparatifs, l'incertitude de la météo, la crainte de manquer l'heure du rendez-vous, l'oubli de la carte de pêche... l'attente de la première touche, offrent des sensations toujours renouvelées et irremplaçables.

Pour tous ceux qui aiment les rivières et les lacs, la pêche est une activité de loisir, mais aussi un état d'esprit.

Bonne lecture, bonne pêche à toutes et à tous

René PATAU, le Président



« La Fédération Départementale au service des pêcheurs »

Deux rendez vous importants ont marqué la vie associative de la pêche durant le premier semestre 2014.

Le samedi 1er mars à Millas, les représentants des pêcheurs se sont réunis en Assemblée Générale et le dimanche 4 mai 2013 à Vinça ils ont accueilli leurs invités pour leur congrès annuel

La présentation des rapports a permis de rappeler les bilans de l'année écoulée et de développer les orientations et les actions à soutenir en 2014.

Dans les bilans on retiendra : les travaux d'achèvement des installations de la Maison de la Pêche et de la Nature, la saison de pêche, les effectifs (stabilité des pêcheurs adultes et une baisse des plus jeunes ainsi que des produits journaliers), la vie associative soutenue, la garderie, la production de la pisciculture de Sahorre, le repeuplement, les 57 pêches électriques, la préservation des cours d'eau, la régulation des cormorans, la participation à de nombreuses réunions, les manifestations, ainsi que le travail de promotion et de communication, avec l'édition du guide de pêche, doublé d'un dépliant à insérer avec la carte de pêche.

Reste que la Fédération doit s'adapter aux nouvelles orientations politiques de la Fédération Nationale de Pêche en France, se réorganiser un an après son installation à la Maison de la Pêche et de la Nature à Millas, apporter son soutien aux AAPPMA et répondre aux attentes des adhérents.

Tout cela nécessite la mobilisation soutenue des agents de la Fédération et de ses « dirigeants » mais aussi implique la vigilance active du réseau des bénévoles.

Leur rôle est irremplaçable, aussi bien pour assurer des responsabilités au sein des Associations Agréées, que pour participer aux pêches électriques, que pour effectuer le contrôle des pêcheurs ou assurer le fonctionnement des écloseries.

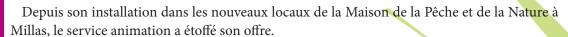
Dans le même temps des projets engagés avancent : le programme d'animations de l'APN, qui devrait pouvoir s'étoffer par le relais de la communauté des communes Roussillon Conflent, l'espace pêche à Millas, avec un réservoir no kill, pêché à la mouche fouettée, la pêche en float tube sur le plan d'eau du barrage sur l'Agly, ouverte du 17 mai au 31 octobre.

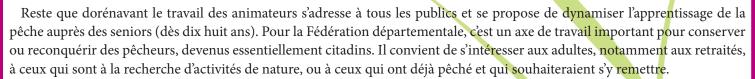


Animations

Une des missions des Fédération Départementales de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique est d'assurer la promotion et le développement du loisir pêche.

La Fédération des Pyrénées-orientales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'y emploie depuis quelques années, avec son Atelier Pêche Nature itinérant (APN), qui intervient essentiellement auprès des centres de loisirs, des points d'Information Jeunes, des écoles et à la demande des Associations de Pêche.





L'activité la plus visible concerne l'accueil et l'apprentissage de la pêche auprès du jeune public. Il s'agit d'une formation initiale, autour de la pêche au coup, avec montage de lignes..., dans le but d'acquérir une certaine autonomie.

Ensuite l'activité porte sur des techniques de pêche plus modernes et complémentaires.

Enfin la découverte de l'environnement et en particulier des invertébrés permet de sensibiliser les nouvelles générations à la fragilité de la ressource en eau.

La Maison de la Pêche et de la Nature avec deux agents motivés propose ses prestations à tous : particuliers, associations, écoles, centres d'accueil périscolaires, Points Info Jeunes ... si vous êtes intéressé, c'est simple contactez la Fédération.



«La pêche doit rechercher à être plus attractive. Dans ce but il est nécessaire qu'elle ait des projets nouveaux, en espérant que ça va marcher»

Des projets nouveaux la Fédération ne peut pas les imaginer toute seule et les soutenir partout.

Il lui semble également judicieux de faire des choix et de concentrer ses efforts pour faire avancer la pêche en phase avec une société de plus en plus urbaine.

C'est ainsi que l'espace découverte a été totalement revu et l'espace pêche sur les quatre plans d'eau de Millas activé pour en faire une priorité.

Entre temps avec le soutien du Conseil Général et sous l'autorité du Préfet nous avons pu faire aboutir le projet de pêche en float tube sur le plan d'eau de l'Agly (16 mai – 31 octobre 2014).

A ce jour 20 cartes de pêche en float tube ont été délivrées, c'est peu par rapport au 208 cartes de pêche en barque, mais ça va progresser.

Cela permettra dans les mois à venir à programmer une nouvelle gamme de manifestations, destinées à animer le tourisme pêche sur les Fenouillédes.

L'espace pêche, destiné à favoriser la pêche en toute saison, c'est surtout la création d'un réservoir pêché à la mouche fouettée, en relachant toutes les prises.

En rivière les truites étant le plus souvent actives de mai à juillet, l'ouverture des lacs de montagne s'échelonnant de juin à fin septembre, il permettra aux pêcheurs sportifs de s'adonner à leur loisir favori, à leur convenance.

Sur les plans d'eau de Millas, une touche d'exotisme sera présente avec un peuplement de black bass en relais des truites au moment où elles seront peu actives.

Commencer par la mouche artificielle fouettée, ça peut paraître exclusif ou un peu idéaliste mais trois raisons se posaient: la place des pêcheurs débutants à la mouche, le comportement des blacks bass en période de fraie et de protection de leurs alevins ainsi que le comportement des truites pêchées et relâchées qui deviennent incapturables.

Une ouverture le 4 octobre 2014, avec une règlementation simple, sans tracasserie inutile et respectant la tranquillité des pêcheurs, servira « d'année expérimentale » et permettra d'apprécier les bons postes et la pertinence des aménagements.

Les aménagements concernent le système de brassage, la pose de pontons et les soins à apporter à l'environnement.





«C'est l'occasion de féliciter les pisciculteurs, d'encourager et de remercier tous les bénévoles pour leur rôle indispensable, dans la réussite des opérations de repeuplement»

Le plan de gestion piscicole et halieutique, adopté en 2006, constitue un guide adapté aux intérêts de la pêche associative et renforce la volonté de la Fédération départementale et des Associations Agréées de travailler de façon concertée et durable.

C'est dans ce cadre que les gestionnaires locaux essaient d'assurer le développement du loisir pêche et de maîtriser au mieux les missions de protection et de mise en valeur du patrimoine piscicole.

Les informations collectées à travers les pêches électriques d'inventaire, de l'été, l'observation des frayères durant les mois d'octobre et novembre, le suivi annuel de la qualité des milieux ainsi que les observations sur les résultats des sorties de pêche, viennent compléter les connaissances des gestionnaires et permettent d'adapter au mieux la gestion piscicole.

Cette collecte annuelle permet de peaufiner les mesures de gestion par bassin et si la reproduction naturelle des truites est suffisante, de déboucher sur des mesures spécifiques de type « patrimonial », en n'effectuant plus aucun déversement d'alevins et de truitelles.

Ailleurs, si la nature a besoin d'un coup de pouce et lorsqu'il qu'il convient de renforcer les populations de truites, c'est le programme de repeuplement qui va essayer d'y répondre le plus souvent.

Ce programme est rendu possible par la production, du centre piscicole de Sahorre, des géniteurs de truites farios de souche Carança et de truites arc en ciel de souche Bouillouses. Il se poursuit par l'élevage des alevins et des truitelles sur place où dans l'écloserie de Fontrabiouse.

Ensuite commence le travail minutieux de mise en œuvre par les bénévoles du réseau associatif de la pêche. Il est essentiel, pour espérer des résultats concluants et ainsi contribuer à maintenir un loisir pêche de qualité

Pour 2014, les premières opérations de repeuplement ont démarré début mai et concernent les alevins destinés aux cours d'eau. Elles s'achèveront fin septembre avec le déversement des truitelles.

Selon les prévisions retenues, pour déverser 242 000 alevins, sur les cours d'eau, 69 000 alevins sur les plans d'eau de montagne, 49 000 truitelles farios sur les cours d'eau et 25 000 truitelles farios, ainsi que 91 000 truitelles arc en ciel Bouillouses sur les lacs de montagne, de nombreuses journées vont être nécessaires.

Promotion



